Image not found or type unknown

Permis de conduire français + Belge

Par **krykry50**, le **14/09/2012** à **19:17**

Bonjour à tous,

J'ai passé mon permis voiture français en 2006, je réside actuellement à bruxelles et je viens de passer mon permis moto.

Lorsque je suis aller à la commune pour récupérer mon permis après mon examen moto. Ils m'ont "jumelés" mon permis voiture + moto sur un même permis. Mais il est écrit le numéro de mon permis français sur mon permis belge à notification.

Je souhaiterais donc savoir si je me fais arrêter un voiture en france pour excés de vitesse, si des points me seront retirés sur le permis français que je n'ai plus?

Et si je me fais arrêter à moto ? Alors que mon permis moto est belge, peut-on me retirer des points sur mon permis français?

Tout cela n'est suppositions puisque j'ai encore mes 12 points et roule le plus souvent avec limitateur/régulateur de vitesse + inforad.

D'avance merci pour vos réponses .

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés